



CHEVINAY



Bulletin Municipal



DÉCEMBRE 2024

VIE MUNICIPALE

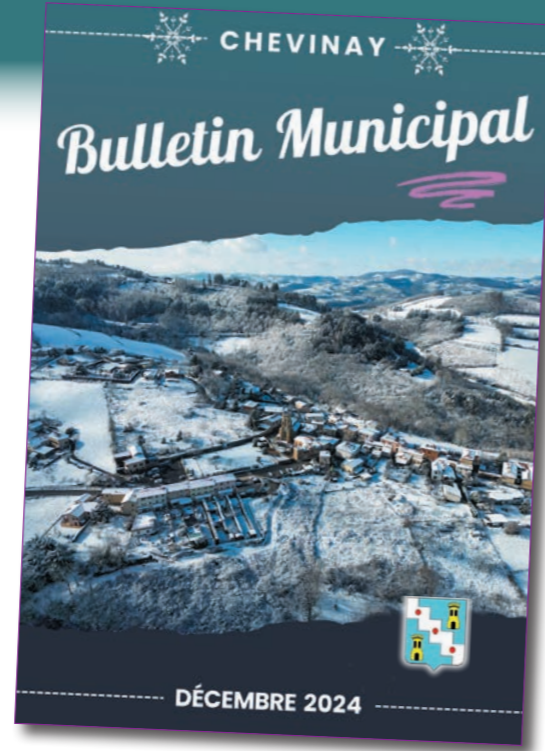
- p. 3 Mot du Maire
- p. 4 Les travaux de l'église sont terminés !
- p. 5 Budget 2024
- p. 6 Travaux
- p. 7 Deux nouveaux agents à Chevinay
- p. 7 Infos recensement
- p. 8 État civil 2024
- p. 9 Transports
- p. 10 Permis de construire et déclarations préalables 2024
- p. 11 Information sur la gestion des déchets pour les poubelles jaunes
- p. 12-13 Vie scolaire
- p. 14 Randonnée à l'occasion d'Octobre rose
- p. 15-16 Actions en direction de nos aîné(e)s

VIE DES ASSOCIATIONS

- p. 17 Les Sapins Verts
- p. 17 Classes en 5
- p. 18 Classes en 4
- p. 19 Le Comité des Fêtes
- p. 20-21 Bibliothèque "La Bulle"
- p. 22-23 Les P'tits Loups de Chevinay
- p. 24-25 Chev'in Sport
- p. 26 Chorale "À Tout Chœur"

DU CÔTÉ DES SERVICES ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS

- p. 27 MJC St-Pierre-la-Palud
- p. 28 Les Restos du Cœur
- p. 28 Grain de Sel
- p. 29 Cinéma Le Strapontin
- p. 30-31 Infos CCPA



CAHIER DÉTACHABLE AU MILIEU DU BULLETIN MUNICIPAL :
Démarches administratives
Renseignements pratiques
Agenda des manifestations 2025
Fiche d'inscription à la bibliothèque
Contacts associations

Retrouvez les **informations du village** sur l'application gratuite **Panneau Pocket** et sur la page **Facebook Village de Chevinay**.

Panneau Pocket



Madame, Monsieur,

En cette année 2024, il aura été difficile de trouver de quoi se réjouir sur la scène internationale. Les **conflits** meurtriers s'éternisent, laissant des milliers de personnes déplacées et vivant dans des conditions sanitaires déplorables. Les conséquences économiques sont déléteres pour les belligérants comme pour la communauté internationale. Quant aux effets du **réchauffement climatique**, les catastrophes dites "naturelles" se succèdent, toujours plus intenses, partout dans le monde.

En France, l'année politique 2024 restera marquée par la **dissolution de l'Assemblée Nationale** dans la foulée des **élections européennes**. La façon dont le nouveau gouvernement a été constitué après les élections législatives a suscité de nombreux débats. Les orientations choisies pour réduire le déficit du pays n'épargneront pas les budgets des collectivités territoriales au grand dam des élus locaux.

À Chevinay, 2024 a été l'année de la rénovation tant attendue de la toiture de l'église. De toute évidence il était temps. Avec l'aide de tous, le bâtiment a été préservé et embelli.

Le **projet d'agrandissement et de rénovation énergétique de la salle des fêtes** est lancé. Un maître d'œuvre est à la tâche pour nous fournir les premières esquisses de la future salle. La faisabilité est maintenant suspendue à l'obtention de financements. 2024 a vu aussi l'**équipe des employés municipaux** changer puisque deux agents nous ont quittés en fin d'été. Je remercie ici tous ceux qui nous ont aidé à gérer la transition.



Cette année 2024 se termine ! Pour certains d'entre nous que j'espère nombreux, elle a été celle de la réalisation de projets importants comme l'arrivée d'un enfant, l'achat ou la location d'un logement à Chevinay, l'obtention d'un nouvel emploi, le départ mérité à la retraite, la réussite dans les études. Pour tous ceux qui s'investissent dans la commune, elle a été marquée par le bonheur de réussir les événements qui font vivre le village, à travers les associations ou au sein de la municipalité. Je crois que ce fut un bon cru !

2024 n'a malheureusement pas épargné certains autres. Je pense à ceux qui ont perdu un proche, à ceux dont la santé se dégrade et qui ont besoin d'être soutenus, à ceux qui ont dû affronter des difficultés personnelles.

À toutes et à tous, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2025 et vous donne rendez-vous le dimanche 12 janvier à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

Richard CHERMETTE, Maire





LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE SONT TERMINÉS !

L'entreprise MARTINEAU de Lozanne a réalisé un magnifique enduit à la chaux naturelle sur les murs nord et sud. Il faudra attendre quelques mois pour que le séchage soit complet et que la teinte définitive du sable de Pollionnay ressorte. Les piliers ont retrouvé leur couleur d'origine, les pierres de la corniche ont été jointées dans les règles de l'art, ainsi que celles du terrasson du clocher. Les grilles protégeant les vitraux sont traitées contre la rouille. Bien sûr, on se dit que la façade ouest et le clocher mériteraient la même cure de jouvence mais le budget qu'il faudrait allouer serait considérable.

Les toits de la nef sont désormais étanches grâce au travail méticuleux de M. MAGNIEN de St-Pierre-la-Palud. Une panne a dû être changée ainsi que quelques chevrons. La nouvelle couverture est visible depuis le haut du village. La zinguerie a entièrement été refaite et modifiée et vous remarquerez que les pierres du pignon ouest ont été protégées. Les écoulements depuis le haut du clocher ont été repensés, le sol du terrasson refait avec la pente suffisante pour que l'eau s'écoule totalement. Désormais, les eaux de pluie des toits sud et nord sont récoltées séparément. Les travaux d'adduction ont été réalisés par Gérard DUPERRET.



Où en sommes-nous du financement ?

La facture se monte à environ 145 000 € HT. La subvention de la Région de 45 230 € est à percevoir, celle du Département de 11 843 € est encaissée. Pour ce qui est de la souscription avec la Fondation du Patrimoine, la cagnotte se monte aujourd'hui à 26 000 €. Nous visons 50 000 €. Un avenant à la convention prolonge la durée de souscription d'un an, donc jusqu'en décembre 2025.

Madame, monsieur, il est encore temps de contribuer à la sauvegarde de notre église. **75% de votre don est déduit de vos impôts** au titre de la sauvegarde du patrimoine religieux. Petit ou gros, tout don est appréciable. Par exemple un don de 400 € vous coûtera 100 €. Un don de 100 € vous coûtera 25 €, etc. Pour un don réalisé avant le 31 décembre 2024, la déduction s'applique sur la déclaration 2024 à faire en 2025. Après, ce sera sur la déclaration 2025 à faire en 2026.

Bien entendu, si vous avez déjà donné l'année dernière, il vous est possible de redonner cette année. Tout donateur sera invité à un concert de qualité en l'église. Nous comptons sur vous et vous remercions par avance.

Richard CHERMETTE



Faites un don pour la restauration de l'église de Chevinay
www.fondation-patrimoine.org/88291

BUDGET 2024

Quelques éléments d'analyse de notre budget 2024

A) Les recettes 2024 issues des politiques budgétaires nationales

- Le montant de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) versée par l'État a été de 53 206,00 €. Le total des sommes allouées par l'État se monte à 84 062,00 € en incluant la dotation de solidarité rurale en légère hausse et la dotation nationale de péréquation qui continue de baisser légèrement.
- La hausse des bases locatives de 3,5% a généré une augmentation automatique des taxes foncières. Le gain pour la commune a été d'environ 6 000,00 € pour un total de 233 000,00 €.
- La taxe additionnelle sur les droits de mutation a rapporté 32 235,58 €. C'est 14 315,03 € de moins que l'année dernière. Ceci est dû à l'effondrement du nombre de transactions immobilières en 2023.

B) Les dépenses 2024 impliquées par les politiques budgétaires nationales

- Le coût de l'énergie ayant baissé, nous avons pu maintenir notre budget soit environ 12 400,00 € pour l'électricité et 10 000,00 € pour le gaz.
- La valeur du point d'indice des fonctionnaires n'a pas changé cette année.

Comment s'illustrent nos politiques communales dans le budget 2024 ?

A) En recettes

- Le produit des locations de la salle des fêtes et des loyers de nos deux appartements est stable autour de 12 000,00 €.

- Le Fonds de Compensation de la TVA sur les dépenses 2022 nous a rapporté 11 722,00 €.
- Deux subventions du Département ont été perçues en investissement pour un montant total de 20 303,00 €.
- La subvention de la Région de 45 230,00 € pour les travaux de l'église reste à encaisser ainsi que le produit de vos souscriptions avec la Fondation du Patrimoine (26 000,00 € à ce jour).

B) En dépenses

- En fonctionnement, nos dépenses 2024 seront inférieures à celles de 2023 d'environ 10% (chiffres non entièrement connus à la rédaction de ce bulletin). Ceci est à mettre au crédit des efforts consentis les années précédentes. Nous devrions boucler le budget autour de 320 000,00 € (c'était 353 000,00 en 2023). C'est de bon augure pour notre CAF*.
- En investissement, les travaux de l'église se montent à 155 000,00 € HT et l'achat de terrain à 50 000,00 €. Le remboursement du capital de la dette est de 39 000,00 €.

*Pour rappel, la CAF nette (Capacité d'autofinancement nette) est la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement après remboursement de l'annualités des prêts.

Le résultat cumulé en fonctionnement de 183 805,43 € fin 2023 nous a permis d'abonder le budget d'investissement 2024 de 167 518,46 €. Celui-ci s'est monté à 425 995,00 €.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes exercice 2023	332 901,84 €	418 665,23 €
Dépenses exercice 2023	83 976,81 €	353 504,90 €
Résultat comptable 2023	248 925,03 €	65 160,33 €
Report recettes 2022		118 645,10 €
Report dépenses 2022	71 655,16 €	
Reste à réaliser 2022 sur 2023		
Résultat cumulé fin 2023	177 269,87 €	183 805,43 €

Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez.

Richard CHERMETTE



TRAVAUX

Agrandissement et rénovation énergétique de la salle des fêtes

Le projet est lancé ! **La salle des fêtes dans sa configuration actuelle**, même si elle rend encore de bons et loyaux services, **n'est plus du tout à la hauteur de l'utilisation que nous en faisons**. Le chauffage est coûteux et capricieux, la cuisine est petite et mal équipée, l'entretien est difficile, il manque du rangement, il manque des toilettes, l'espace utile lors des événements est difficile à aménager, l'accès à la salle n'est pas pratique, etc.

L'agence technique départementale est notre assistant à maîtrise d'ouvrage, comme lors de la création du local de la Passerelle.

Le marché public de maîtrise d'œuvre a été passé. La commission d'appel d'offre réunie le 10 octobre puis le Conseil Municipal réuni le 22 octobre ont retenu l'offre d'**ESCALE Architectes** représenté par Mmes Camille ROCHE et Pauline GAUDET. Dans le cahier des charges, sont inscrits la **construction d'une extension d'environ 100 m² pour la création d'une scène, de loges, de toilettes, de locaux de rangement**. La cuisine sera repensée pour être **plus fonctionnelle**. Le terrain sera **aménagé** pour un accès à la salle, la **création de places de parking et de toilettes publiques** indépendantes de la salle. Le **bâtiment sera isolé** et le **mode de chauffage changé**. Le calendrier prévoit un avant-projet sommaire chiffré avant fin janvier afin que nous puissions solliciter les subventions dont nous aurons besoin. Leur obtention sera conditionnée par la qualité de la rénovation énergétique.

Si tout se passe bien, les travaux devraient débuter fin 2025.

À noter : en raison de ces travaux, la salle des fêtes ne sera sans doute plus ouverte à la location à partir du 7 juillet 2025.

Chemin de la Chandelière

Longtemps repoussé, un **chantier participatif** pour réparer le chemin de la Chandelière avait été programmé un jour sans pluie, le 17 septembre. Christian CUISINIER nous a livré un camion d'enrobé comme précédemment chemin du Plat. Christian DERBOUL, Fred PAULOIS, Richard CHERMETTE aidés de Philippe COPIN, Jean-Claude CROUPI et Denis DELORME, ont rebouché les nids de poule et arrachements de bitume sur toute la longueur du chemin.



L'eau de la fontaine

Le problème est récurrent. Régulièrement, l'eau s'arrête de couler ou du moins le débit devient tel qu'il est difficile d'y tirer une cruche. Les problèmes se déplacent ! On est passé de ceux entre les captages et le réservoir et celui entre le réservoir et la fontaine. Le réservoir est propre, l'eau y arrive correctement, mais la liaison vers la fontaine a tendance à s'obstruer avec du sable dont on ne trouve pas l'origine. L'aide d'Alain MACHABERT nous est précieuse pour aiguiller ou aspirer.

DEUX NOUVEAUX AGENTS À CHEVINAY

Véronique SAPET a quitté ses fonctions le 1^{er} octobre dernier. La municipalité, dans un souci d'efficacité, a souhaité redéfinir les profils de poste avant de recruter afin de tenir compte des évolutions des besoins de la commune au cours de ces dernières années.

Le 4 novembre, **Amandine FOUILLET** nous a rejoints. Elle travaille principalement à l'école où elle est en charge de la gestion de la cantine scolaire, de la surveillance des enfants durant la garderie du soir et de l'entretien des locaux. En complément, elle intervient dans les autres bâtiments de la commune. Son expérience est appréciable car multiple et polyvalente. Comme Sandrine, toujours présente mais dont les missions ont été modifiées, Amandine est une figure locale qui, nous en sommes sûrs, sera un agent compétent et apprécié par tous.



Suite au départ de Fabien IMBACH pour d'autres lieux, **Gérard CUISSARD** nous a rejoints lui aussi le 4 novembre. Titulaire de la fonction publique territoriale, il arrive par voie de mutation de Vaugneray où il avait pour mission de faucher à l'épaveuse, de déneiger et d'entretenir le stade. Gérard est lui aussi un enfant du pays mais qui revient aux sources en quelque sorte. Il a une longue expérience dans le domaine de la gestion des espaces verts.



Amandine, Gérard, la municipalité vous souhaite la bienvenue !

INFO RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu à **Chevinay du 16 janvier au 15 février 2025**.

Vous pourrez vous recenser par internet, à partir du 16 janvier 2025 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Vos codes confidentiels de connexion figureront sur la notice internet qui vous sera remise par l'agent recenseur, Mme Cécile COSSUTTA, dans votre boîte aux lettres ou en main propre.

Cécile COSSUTTA pourra bien sûr répondre à vos questions, nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.





ÉTAT CIVIL 2024

Naissances



- 15 février : Lucas RIGOULET
- 23 février : Savio LESAGE
- 22 mars : Thais DESRUMAUX DEBACKER
- 27 juin : Noa SABATIER
- 20 juillet : Martin RONY MARAIS
- 6 août : Aywen MAMEAUX
- 16 août : Adélaïde GAUDIN-MÉNART



Lucas Rigoulet



Noa Sabatier



Martin Rony Marais

Mariages

- 28 septembre : Stéphane LIAUDET et Catherine DUMOUTIER

Décès



- Rappel 2023 : 28 janvier 2023 : Yvonne THOINET épouse GUIGONNAND
- 27 avril 2024 : Jean-Philippe PACALLIER
 - 8 juin 2024 : André GILLET
 - 3 décembre 2024 : Marguerite Bernadette TISSOT épouse MAZUYER

André GILLET était une figure appréciée de la vie chevinoise. Élu au Conseil Municipal durant deux mandats, il a été adjoint aux travaux de 2001 à 2008. Réputé pour sa disponibilité et son calme, toujours prêt à rendre service, il a toujours mis la main à la pâte pour aider la municipalité que ce soit pour de l'assistance technique ou participer à la commission électorale dont il était membre assidu. André est décédé le 8 juin de cette année à l'âge de 76 ans.



La commune reconnaissante

Bernadette MAZUYER est décédée le 3 décembre 2024 à l'âge de 92 ans. Ceux qui ont connu l'époque où le bourg comptait encore de nombreuses fermes en activité ne manqueront pas de se souvenir des mémorables vendanges chez Mazuyer, rendez-vous annuel auquel tout le village participait, ainsi que du repas que Bernadette offrait à ses vendangeurs... ou pas. Nous apprenons sa disparition avec beaucoup d'émotion.



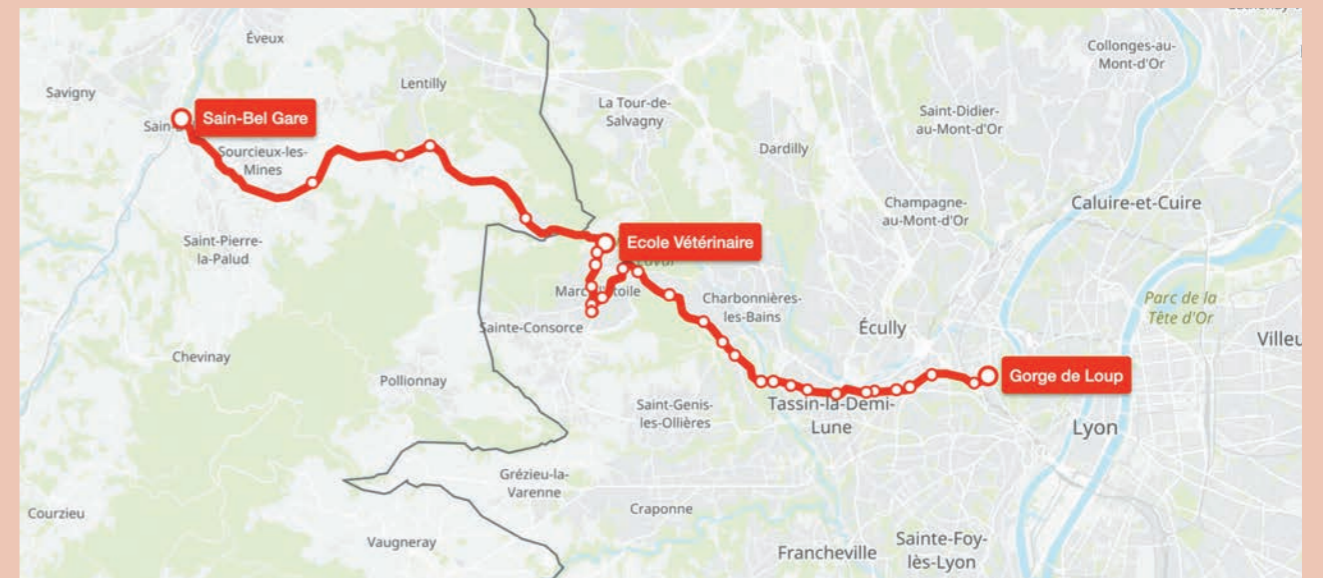
TRANSPORTS

Les Chevinois dispose d'un nouveau moyen de transport pour se rendre à Lyon.



La ligne TCL 98 Gorge de Loup – Marcy déjà existante est prolongée depuis août 2024 jusqu'à Sain Bel pour un bus sur quatre, soit une fréquence d'un bus toutes les 30 minutes en heure de pointe. La ligne emprunte la route départementale D7 et dessert les mêmes arrêts que ceux de la ligne Cars du Rhône 142 : Sain Bel Gare, Sourcieux-les-Mines Le Janot, Lentilly Le Guéret, La Rivoire et Le Poirier. Le terminus de la ligne est situé à côté du parking P2 de la gare de Sain Bel. Un pôle d'échange multimodal est en cours d'aménagement pour offrir des places de parking supplémentaires, des aires de covoiturage, un lieu de dépose-minute ainsi que des stationnements vélos sécurisés. Les tickets peuvent être achetés auprès du conducteur, ou simplement en payant directement en carte bancaire sans contact dans le bus (sur le boîtier rouge).

La fiche horaire et le plan des arrêts sont disponibles sur internet : <https://www.tcl.fr/lignes/bus-98>





PERMIS DE CONSTRUIRE 2024

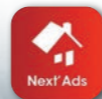
- **GAEC DU COMBET** : construction d'un hangar de stockage pour les fourrages et la paille
- **M. Joseph D'ATTOMA** : création d'une annexe servant de carport de 40 m²
- **Mme Delphine MARLEIX et M. Samuel GARCIA** : réhabilitation d'une grange en maison d'habitation

DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2024

- **M. Laurent LAVALLEZ (DP 2023 - 9)** : ajout de volets et remplacement d'une porte
- **M. Roland MARTIN (DP 2023 - 10)** : installation de panneaux photovoltaïques
- **M. Daniel SOUSA ANTAO** : isolation de façade par l'extérieur, changement de fenêtres, et installation d'une pompe à chaleur
- **M. Michel GUIGNONAND** : création d'une ouverture et pose d'une fenêtre
- **M. Grégory TORRES** : installation d'une pergola bioclimatique
- **Mme Géraldine CARRET et M. Grégory BROSSARD** : création d'un abri de jardin de 15 m²
- **M. Aurélien CARBONI et Johann RONY** : installation d'une clôture mitoyenne
- **M. Aurélien CARBONI** : création d'une terrasse béton de 31,5 m² de plain-pied et d'une terrasse béton surélevée de 15,75 m² et réalisation de deux murs de soutènements en pierres naturelles en amont et en aval de cette terrasse
- **M. Aurélien CARBONI** : création d'un mur, installation d'un portail et pose d'un grillage vert soudé pour la clôture de la propriété
- **M. Jean-Baptiste COUSIN** : création d'un carport de 20 m²
- **Mme Prescillia RIPART** : construction d'un mur de soutènement en limite de propriété, d'une hauteur de 2m40 et d'une longueur de 5 m
- **Mme Jacqueline DAHAN** : construction d'une terrasse surélevée en bois de 17 m²
- **M. Julien PASTORE** : installation de panneaux photovoltaïques
- **M. et Mme Didier et Marie-Christine NOTERMAN** : création d'un abri pour voitures de 36 m²
- **M. Dominique FRÉDIÈRE** : installation de panneaux photovoltaïques
- **M. et Mme Maxime et Estelle CHATARD** : installation d'un châssis fixe pour remplacer une fenêtre
- **M. Sylvain GOUILLON** : création d'une ouverture pour la pose d'une fenêtre de 0,95 x 0,60 m
- **Mme Loïse BAILLY et M. Damien GAUTHIER** : création de trois ouvertures fenêtres en façade et d'une ouverture fenêtre de toit
- **M. Cédric JOLY** : installation de panneaux photovoltaïques

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez effectuer vos **demandes d'autorisations d'urbanisme** (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir), **via le Portail Usager Urbanisme** : <http://sve.sirap.fr>, vous pourrez déposer tout votre dossier par internet : formulaire de demande, pièces jointes (plans, notices explicatives).

Plus d'informations : Syndicat de l'Ouest Lyonnais - www.ouestlyonnais.fr
Mairie de Chevinay : 04 74 70 42 63



INFORMATION SUR LA GESTION DES DÉCHETS POUR LES POUBELLES JAUNES

Si le geste de tri des déchets est bien ancré dans la plupart des foyers, il n'est pas toujours facile de savoir dans quelle poubelle jeter ses déchets.

Or, des déchets bien triés ça veut dire :

- moins de poubelles incinérées,
- davantage de matières recyclées donc moins de ressources naturelles utilisées !

C'est pourquoi la CCPA a réalisé une grande **campagne de sensibilisation sur le tri des déchets** en septembre 2024 via le contrôle de la qualité du tri des poubelles jaunes.


Plusieurs cintres ont été apposés sur chacune des poubelles du territoire :

- Cintre vert : aucune erreur de tri
- Cintre orange : quelques erreurs de tri
- Cintre rouge : trop d'erreurs de tri, le bac est refusé



Au total sur les 17 communes, 24% des poubelles ne comportaient aucune erreur, 2% ont été refusé et 74% comportaient quelques erreurs.

Pour améliorer encore ces résultats et donner à nos déchets une chance d'être revalorisés, **voici les bonnes pratiques à adopter pour les déchets dans la poubelle jaune** :

- **Je dépose mon tri en vrac, sans sac.** Pourquoi ? Il n'y a pas de machine permettant l'ouverture des sacs en centre de tri. Les sacs sont donc refusés et redirigés vers l'incinération. 
- **Je sépare les emballages les uns des autres.** On évite de laisser le plastique du paquet de céréales dans la boîte en carton par exemple. Pourquoi ? Au centre de tri, les matières imbriquées ne pourront pas être séparées et dirigées chacune dans leur filière de recyclage. Là aussi, les déchets seront donc incinérés. 
- **J'emmène mes cartons bruns en déchèterie et en aucun cas, ils ne doivent être déposés dans la poubelle jaune.** Pourquoi ? Lorsque les cartons sont déposés en poubelle jaune, ils peuvent gêner le bon tri des déchets sur

les convoyeurs du centre de tri, ils prennent la place des emballages dans les camions de collecte et leur traitement coûte 5 fois plus cher que lorsqu'ils sont déposés en déchèterie. En cas de constat de récurrence de présence de cartons marron dans la poubelle jaune, celle-ci ne sera plus collectée.

Pour info,
21% des déchets qui arrivent au centre de tri sont refusés et incinérés !




Si vous avez des questions sur la gestion des déchets, n'hésitez pas à contacter la mairie.

La Météo des ordures ménagères Janvier - Juin 2024 de Chevinay

Ma production d'ordures ménagères fait la pluie et le beau temps dans ma commune !

(kg/habitant/an)	Chevinay	CCPA
Ordures ménagères	136	126

+ 5 kg/habitant/an par rapport à 2023

-  Bravo ! Quantité de déchets produite maîtrisée ! Allez encore plus loin, vers le Zéro Déchet.
-  Vous êtes dans la moyenne de la CCPA : Continuez à trier pour aller encore plus loin !
-  Attention ! Il y a une légère augmentation de déchets produits dans votre commune par rapport à la moyenne de la CCPA : N'hésitez pas à télécharger le guide du tri.



Télécharger le guide du tri ici

Pour aller plus loin :

- Composter les déchets organiques
- Déposer tous les emballages dans la poubelle jaune
- Aller vers le zéro déchet : achat en vrac, fabriquer ses produits, éviter le suremballage, favoriser le réemploi



Source : collecte en porte en porte janvier - juin 2024



VIE SCOLAIRE

Comme l'an passé, l'effectif est de **53 enfants**. Les trois classes sont maintenues.

Nous accueillons cette année Mme Orlane TRONEL en remplacement de Mme Lou FORTIS.

Carole et Sandrine accueillent 22 enfants de maternelle, Patrice accueille 16 enfants répartis entre CP et CE1 et Orlane 15 enfants de CE2, CM1 et CM2. Véronique GIROUD est toujours notre AESH. Amandine FOUILLET complète l'équipe.

Les effectifs prévus pour l'année prochaine devraient permettre de maintenir les 3 classes.

Ce début d'année scolaire a été marqué par le départ de Véronique SAPET. Nous la remercions pour le travail fait auprès des enfants.

Projets qui se sont déroulés cette année

- "Le cultur'en bus", un bus qui circule de commune en commune et qui propose des thèmes divers aux enfants ; celui retenu par les enseignants était "Les jeux olympiques". Les créations ont été nombreuses.



- La traditionnelle "Grande Lessive" avec deux thèmes : "faire des bulles" et "pareil pas pareil". La Grande Lessive est un dispositif mondial dont l'objectif est de proposer des thèmes pour des productions artistiques éphémères. Ces dernières sont publiées sur le net le même jour et à la même heure.
- Le projet Phare pour **lutter contre le harcèlement scolaire** est toujours d'actualité. Nos enseignants en cas de doute ou d'interrogation ont la possibilité de solliciter une équipe de professionnels spécialisés de l'Éducation Nationale qui intervient très rapidement.



- Maîtresse Carole a, dans le cadre de l'**éveil au langage des maternelles**, invité des parents à venir raconter des histoires dans une autre langue : espagnol, portugais, arabe, anglais, italien, japonais et allemand. Les enfants sont friands de consonances inconnues.

Nous remercions toutes les personnes bénévoles qui ont pallié l'absence d'un personnel durant le mois d'octobre.

RAPPEL : pour les inscriptions de la rentrée 2024 - 2025 qui reçoit les enfants nés à partir de 2022, les parents peuvent prendre des renseignements auprès de la mairie ou de l'école directement.





RANDONNÉE À L'OCCASION D'OCTOBRE ROSE

Le 27 octobre, une randonnée a été organisée en concertation avec l'équipe de St-Pierre-la-Palud représentée par Stéphanie GRAEL. L'objectif de cette randonnée est de **mobiliser des personnes autour du dépistage du cancer du sein**. Une participation financière de 15 € était demandée à chaque participant, les fonds sont reversés à l'association lyonnaise "Courir pour elles" et financeront des **Activités Physiques Adaptées pour les femmes en soin** aux hôpitaux Nord-Ouest de Villefranche.

À Chevinay, des vélos ont été peints et fixés à l'entrée du village par Fred et Jany pour attirer votre attention, vous les avez sans doute vus.



Au départ dimanche, **25 personnes** étaient présentes. D'autres sportifs et sportives de Sourcieux-les-Mines nous ont rejoints et ont ainsi découvert notre beau village ainsi que des personnes de Bessenay et de Meys. Le parcours de Chevinay était le plus sportif, sur 15 km. Départ de la mairie pour la "Madone de St-Pierre" avant de passer à la Pérolrière pour atteindre Sain Bel, puis direction l'étang de la Falconnière et enfin pique-nique !

Nous étions 170 participants et participantes en tout.

Retour par les chemins, en fin de circuit certaines sous la houlette de Caroline BESSON ont fait une petite rallonge...

BRAVO à tous et à toutes.



ACTIONS EN DIRECTION DE NOS AÎNÉ(S)

La semaine bleue

La semaine bleue est la **semaine nationale des retraités et personnes âgées**. Elle a pour but de valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société.

C'est lors d'une rencontre inter-CCAS qu'une action en direction des seniors du territoire a été proposée. De nombreuses activités ont eu lieu dans les différentes communes. Chevinay a été choisi pour organiser une **activité autour de l'équilibre**, mise en œuvre au travers d'exercice de proprioception, de changements d'orientation, d'habileté motrice et d'exercices dans l'espace associé à un peu de renforcement musculaire.

Dix Chevinoises étaient attendues ! Neuf étaient là. Une autre était malade le jour de la séance.

Cet atelier a eu beaucoup de succès. L'animatrice Pascale CHARPONNET a été à l'écoute et très attentive. Merci à toutes ces dames pour leur participation et pour leur joie de vivre. Notre doyenne était présente !

Nous sommes en réflexion pour rendre cet atelier pérenne peut-être une fois par mois.



Retour sur le projet "Bip Bop" qui devient "Un p'tit temps"

Dans notre dernier numéro du Trait d'Union, nous avons lancé un appel auprès des personnes souhaitant être bénévoles pour donner un peu de leur temps au profit des personnes âgées, pour favoriser le maintien à domicile, lutter contre l'isolement, préserver le lien social.

Le dispositif a changé de nom. Il ne s'appelle plus "Bip Bop" mais "Un p'tit temps".

Petit rappel ! Si vous avez un peu de temps, une heure ou deux de temps en temps, vous pouvez le partager avec nos anciens, pour être présent un moment auprès d'eux, les accompagner pour une petite promenade, leur donner un coup de main.... Bref ! rien qui ne puisse être fait par un professionnel.

Il s'agit d'un bénévolat à la carte, quand vous voulez, quand vous pouvez.

Si vous êtes intéressé, rapprochez-vous de l'adjointe aux affaires sociales de la commune qui vous inscrira sur la plateforme numérique. Ensuite les choses se passent très simplement. Quand une personne âgée souhaite une visite, elle appelle le dispositif qui valide sa requête et qui lance la recherche d'un bénévole. Répond qui peut !

Nous comptons sur vous !

suite en p. 16



ACTIONS EN DIRECTION DE NOS AÎNÉ(E)S (SUITE)

Le repas du CCAS

Quelques photos du repas de fin d'année du CCAS qui a réuni nos aînées et aînés le **2 décembre 2023**. Encore une belle journée sous le signe du chant et de la danse, accompagnée d'un repas de qualité.



LES SAPINS VERTS

Il y a déjà un an que Marie-Jo PONCET s'occupe officiellement du club des Sapins Verts. Bien que le temps passe vite, les Sapins Verts sont toujours là le **vendredi à partir de 14h**. Il se dit même que certains sapins seraient des chênes ! Après un moment convivial où l'on boit le **café**, où l'on échange à propos d'un tel ou d'un autre et des nouvelles du village, on s'affronte dans des parties soutenues de **belote** ou autour de **jeux de société**.

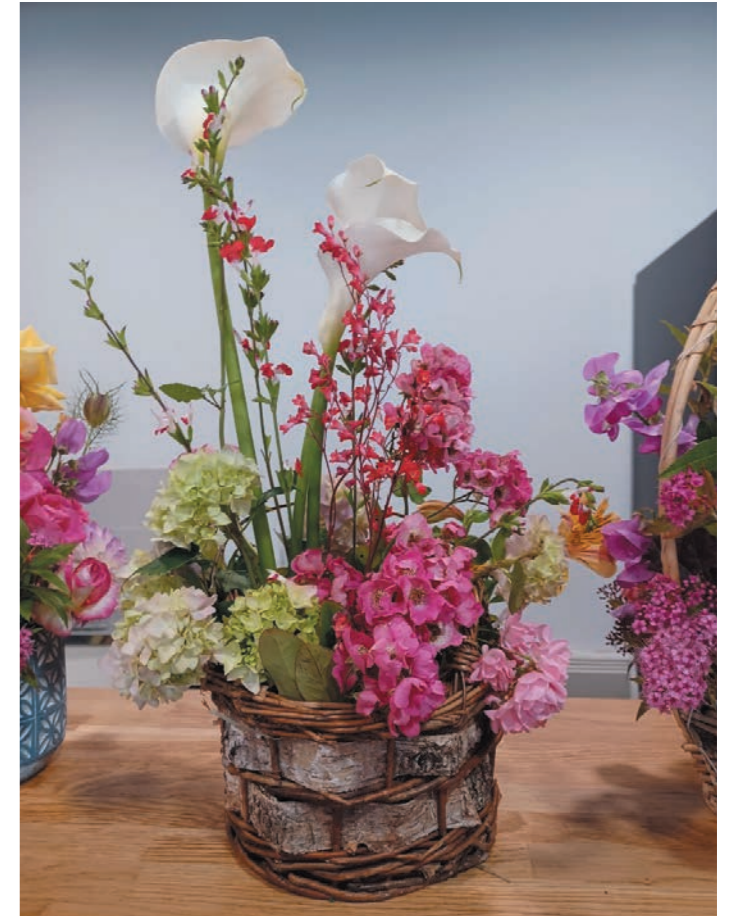


Cette année a été marquée par :

- un **repas grenouilles** à la "ferme des Granges" à Légny,
- un **cabaret dansant** à L'Arbresle "Twist à Saint-Tropez",
- la **vente annuelle de Pro Confort** qui connaît toujours un certain succès, matelas, casseroles et autres matériels de qualité avec possibilités de paiement facilité,
- un **casse-croûte** avec un jambon offert par Pro Confort fin juin,
- un **voyage au Puy-en-Velay** avec la visite du château privé de Thiolent dont le propriétaire a une exploitation de lentilles. Nous avons visité les jardins puis déjeuné au restaurant. Ont suivi une balade en petit train, la visite du musée de la dentelle et une dégustation de liqueur avant le retour à Chevinay,
- les **séances de cinéma au Strapontin** le jeudi après-midi.

Depuis cette année, nous avons un **atelier fleurs**. Nous composons des bouquets sous le regard attentif de Cécile. Cette dernière, qui étudie l'art floral depuis des années, nous fait partager sa passion pour des résultats étonnants et superbes.

Le thème de la dernière réalisation était le bouquet pour la table de Noël. Activités à poursuivre !



CLASSES EN 5

Oyé, oyé !

L'équipe de la classe en 5 se prépare à prendre le relais de la 4.

Après la **vente de pommes** qui a eu lieu le **8 décembre**, viendra la **vente de brioches**

qui se déroulera le samedi **11 janvier 2025**. Merci à tous les Chevinois de réserver bon accueil aux classards qui passeront chez vous avec leurs brioches.

Autre date importante à retenir : le **samedi 7 juin 2025** ce sera la **fête des classes** avec le défilé, le banquet et la soirée dansante. Tout le village est convié à venir faire la fête !

Vous êtes né une année se terminant en 5, vous n'avez pas encore été contacté, n'hésitez pas à rejoindre le groupe des 5 en contactant Annaëlle au 06 10 02 94 45.

Vive la 5 !





Classes en 4

Le 8 juin dernier, les classes en 4 ont animé les rues du village. Le soleil était dans le cœur de tous les classards et la météo a bien voulu se ranger pour le défilé ! Les gendarmes (de St-Tropez, venus pour l'occasion) ont su faire respecter l'ordre dans le village, nos sportifs de 10 ans, dans l'ambiance des JO ont remporté la médaille d'or des classes, le club 64 a été fidèle au rendez-vous. Nous avons eu une grosse pensée pour notre conscrit Jean-Philippe qui nous a quittés trop tôt.



L'équipe des classes en 4 remercie tous les Chevinois pour avoir répondu présent à toutes les manifestations faites au cours de l'année, ce qui, avec le bon esprit de l'équipe, a permis de réaliser cette journée.

Rendez-vous dans 10 ans !



Le Comité des Fêtes

♪ Il pleut, il mouille c'est la fête à la grenouille... ♪

C'est la sempiternelle "ritournelle" de l'année 2024. Cette pluie omniprésente, certes bénéfique pour la nature, mais qui a compliqué, voire compromis la réalisation de nombreux événements festifs de la région.

Le Comité des Fêtes n'a pas été épargné, surtout pour Pâques, avec une **chasse aux œufs** bien "arrosée".



Mais les cieus étaient avec nous le 1^{er} juin pour notre **festival de musique Chevin'fest**. Une journée inoubliable, qui a débuté à 18h avec Sylvain des "Bab Gones" qui a su ambiancer la foule avec son quizz interactif. Se sont ensuite succédés, "Mighty Soul" un groupe de reggae pour un son plus chill et "O'Felling", un groupe de pop rock au top avec une chanteuse époustouflante. Enfin, pour clôturer cette soirée en apothéose "Les Cocksuckers", un groupe ultra déjanté, qui a mis le feu à Chevinay.

Un festival, plus que réussi, qui sera reconduit en 2025.

L'édition 2024 d'**Halloween, "Promenons-nous dans les bois"**, notre célèbre balade dans les bois a, cette année encore, remporté un succès fou. Pas moins de 600 personnes sont reparties effrayées mais enchantées. Pour répondre à leurs attentes, nous avons réalisé un parcours encore plus effrayant, à travers bois et maison hantée. Un investissement énorme, tant sur le plan technique et mise en œuvre, que sur le plan financier. Je remercie d'ailleurs toutes les personnes qui se sont jointes à nous : Océane, Kevin, Jules, Sandrine, Alicia, Julien, Cédric, Pierre, Christian, Jacques, Caroline, Cyril, Fabien, Céline, Sophie, Estelle, Geneviève, Florence, sans qui cela n'aurait pas été possible. C'est une belle réussite pour notre village qui a doublé sa population le temps d'une soirée !



On travaille déjà sur un nouveau parcours pour 2025 afin de nous renouveler et offrir de nouvelles sensations à tous les participants.

Voilà, une année toujours aussi riche en aventures, avec les incontournables comme le **loto** et **Pâques**, et les plus festifs comme **Chevin'fest** et **Halloween**.

Nous vous attendons nombreux lors de ces manifestations, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe, soit ponctuellement sur un événement comme Halloween ou Chevin'Fest ou de façon plus pérenne au sein du Comité des Fêtes. Quel que soit votre disponibilité, votre âge et vos envies, nous serons ravis de vous accueillir.

L'équipe du Comité des Fêtes



Bibliothèque "La Bulle"



La bibliothèque de Chevinay, nommée "La Bulle" est **gratuite** et **ouverte à tous**. C'est un lieu convivial dans lequel vous trouverez pêle-mêle : des livres, des animations, des rencontres, des échanges, des projets, des jeux, des fous rires... à vous de piocher ce qui vous intéresse !

Pour adhérer, il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion que vous trouverez à la bibliothèque lors des permanences ou inséré dans le cahier central de ce bulletin.

Les portes de la bibliothèque sont ouvertes le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.
Nous recherchons des bénévoles pour participer à ces permanences.

Tous les 3 mois, les ouvrages disponibles sont renouvelés, vous trouverez **plus de 200 nouveautés trimestriellement grâce au fonds de 220 000 livres de la Médiathèque du Rhône**. Vous pouvez aussi venir **papoter, lire, boire un café, paresser, rencontrer d'autres Chevinois, jouer, proposer des idées d'animations culturelles ou conviviales, vous connecter au réseau wifi...**

Côté organisation, nous avons fait le choix cette année de **changer nos statuts pour adopter le principe de l'association collégiale**. Un changement mûrement réfléchi et adopté avec enthousiasme par l'équipe.

Nos évènements

Cette année encore, l'équipe de la Bulle a mis en commun ses forces et son envie pour vous accueillir lors d'**ateliers intergénérationnels** et proposer de **nouvelles animations**.



• Une **intervention de "Cultur'en Bus"** auprès des enfants de l'école a été organisée en partenariat avec le Département du Rhône et la bibliothèque. Les enfants et les plus grands ont découvert avec joie ce bus ludique et ont pu y discuter autour des Jeux Olympiques.



• Un **atelier "la Fresque du numérique"** animé par Florent GAUDIN-MENART a rassemblé de nombreux curieux. Cet atelier ludique et en équipe a permis aux participants de mieux comprendre les enjeux environnementaux du numérique.



• Un **atelier papier découpé**, animé par Luar LAMY a eu lieu avant les fêtes de Noël. Cet atelier poétique en était à sa deuxième édition. Chaque participant a pu y fabriquer fleurs, boule de Noël et autres objets décoratifs et repartir avec ses créations. Bonne ambiance et convivialité étaient de mise.

• Une **vente au profit de l'association "Solidarité Bidonvilles Madagascar"** a également été proposée à la bibliothèque cette année. Elle sera renouvelée en fin d'année 2024.

• **"Et si Brassens m'était chanté"** - Au cœur de l'hiver, M. Pierre LIEUZE, fidèle auteur du Salon des Écrivains de Chevinay, est venu un dimanche après-midi **réciter et chanter des textes choisis de Georges Brassens**. La représentation était accompagnée par un guitariste et a permis à tous les spectateurs de participer en chanson. Ce concert a rencontré un très vif succès, avec une cinquantaine de participants, la salle des associations était comble ! Ce bel après-midi s'est terminé autour d'un goûter préparé par les bénévoles de La Bulle.



• Au printemps, nous avons rejoint la chorale pendant sa vente de fleurs, pour vous proposer un **troc de graines**. Le principe est de venir y déposer des graines pour les autres Chevinois et se servir dans ce qui est à disposition pour les planter dans le jardin et au potager.

• Le succès de **l'atelier couture** ne s'est encore pas démenti cette année. Il a été animé par Catherine DUCROUX qui nous a proposé de magnifiques tissus et petits patrons. Pour les débutants ou les confirmés, les petits ou les grands, avec ou sans machine à coudre, avec ou sans idées, mais avec plein de petits doigts, sourires, fils, aiguilles, tissus en tout genre et colorés !



• Au début de l'été, nous avons inauguré notre **boîte à livres**. Elle a été construite par Alain MACHABERT, encore un grand merci à lui. Elle est installée derrière la mairie et vous pouvez y emprunter et/ou donner vos livres en bon état que vous souhaitez partager et faire circuler. Le fonctionnement détaillé est affiché sur les portes.



• Le prochain évènement à venir le 7 décembre sera un **"Atelier bougie"**, animé par Sophie RIFFAUD. Nous vous attendons nombreux.

Salon des Écrivains

Le dimanche 6 octobre s'est déroulé à la salle des fêtes le 17^e Salon des Écrivains. 18 auteurs étaient là pour présenter leurs derniers ouvrages ; le public est venu tout au long de la journée ; l'après-midi, nous présentions les résultats du concours littéraire organisé pour les enfants et ados du village sur le thème "Mon voisin vient d'une autre planète, faire son portrait".



Une auteure nous a de nouveau fait l'honneur de lire à tous et accompagnée à la guitare, quelques textes écrits par les enfants et les auteurs qui étaient invités à participer pendant la journée.

Ce fut un très beau moment qui comme l'an passé a suscité les émotions et laissé une belle empreinte ! L'ambiance de la journée était conviviale et les participants (auteurs, public, parents et enfants) semblent avoir été ravis. À ce sujet, une page se tourne... Suite à cette 17^e édition du salon du livre de Chevinay, l'équipe de bénévoles de La Bulle a décidé de mettre un terme à cette aventure. De nouvelles idées commencent à germer, nous nous laissons une année afin d'organiser un évènement autour du livre et de la culture dont nous vous parlerons prochainement.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis à ce salon d'exister toutes ces années.



Merci à tous les bénévoles qui grâce à leur motivation font vivre ce lieu convivial de La Bulle ! Nous n'attendons plus que vous ! N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer pour plus d'informations : soit lors des permanences, soit par mail : bibliochevinay@yahoo.fr, soit sur notre page Facebook : facebook.com/biblio.chevinay.9

Nos évènements sont publiés sur nos réseaux, par mail et sur le Panneau Pocket de la mairie.



Remise des prix concours de nouvelles



LES P'TITS LOUPS DE CHEVINAY

C'est l'association de parents d'élèves de l'école publique du village. Voici quelques informations utiles sur l'association et son fonctionnement :

- **Son but est d'organiser et de financer les événements pédagogiques, culturels et sportifs** proposés au cours de chaque année scolaire aux élèves de l'école.
- **Ces financements** - tout ou partie - **sont possibles grâce aux recettes réalisées durant les événements traditionnels** comme le vide-greniers par exemple et grâce à des ventes ponctuelles (pizzas, produits locaux ou à l'effigie de l'association...).

- **Les P'tits Loups sont également en charge de la garderie du matin, de l'étude du soir et de la gestion du restaurant scolaire.** Depuis plusieurs années, les repas faits maison servis aux enfants sont préparés par une structure locale avec des produits locaux et de saison : une fierté et une réussite pour l'association !

Un autre point auquel les membres du bureau tiennent particulièrement est de **proposer une action de solidarité.** Un bon moyen de sensibiliser les plus jeunes et de leur permettre d'exprimer des valeurs comme le respect de la différence, le partage, la solidarité ou encore la protection de l'environnement.

Premier événement par ordre chronologique et non des moindres : le **vide-greniers annuel.** Un grand merci d'ailleurs aux Chevinois et Chevinoises qui nous ont, cette année encore, témoigné leur précieux soutien et ont répondu présents !

C'est LA ressource principale de recettes pour l'association. Un vide-greniers réussi est l'assurance de pouvoir offrir de belles activités aux enfants ! Cette année encore, les enfants ont pu partir en sorties scolaires et profiter de moments qui les ont ravis autant que leurs accompagnateurs.

Pendant que les **maternelles** passaient une **journée** faite de découvertes **au Parc de Courzieu**, les **CE** et **CM** ont pu visiter le **Musée** et les **sites gallo-romains de St-Romain-en-Gal.**



Vide-greniers



St-Romain-en-Gal



Une belle **kermesse** a clôturé l'année scolaire et pour cause ! Malgré une météo catastrophique tout au long du mois de juin, le soleil et la chaleur nous ont honorés de leur présence, déjouant ainsi tous les pronostics les plus pessimistes ! L'occasion pour les enfants de vider le stock de Mr. Freeze en plus de celui des bonbons. Des souvenirs mémorables pour une fine équipe !

Prochain rendez-vous pour les enfants, la journée de Noël, qui aura lieu la semaine précédant les vacances de fin d'année. Puis, au cours de l'année 2025, nous organiserons :

- Le **carnaval** : le samedi 15 mars 2025
- La **kermesse/fête de l'école** : le vendredi 20 juin 2025
- Le **vide-greniers** : le dimanche 5 octobre 2025

D'autres événements et manifestations seront programmés durant l'année ! Vous en serez bien sûr informés via Panneau Pocket par e-mail ou sur le site de Chevinay.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : ptitsloupschevinay@gmail.com

Et bien sûr, à nous suivre sur la page **Facebook @Les P'tits Loups** Nous terminerons en vous adressant tous nos vœux pour cette nouvelle année 2025. Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur, amitié et sérénité.



Kermesse



Soirée des talents



Carnaval



CHEV'IN SPORT

Le seul mauvais entraînement est celui que tu ne fais pas !

Une nouvelle année, toujours aussi rythmée, avec nos habituels et incontournables cours et de belles découvertes, rimaient avec plaisir, dépassement de soi et partage.



Avant tout, nous souhaitons remercier l'ensemble de nos **adhérents**, toujours aussi nombreux (117 pour la saison 2024-2025) et fidèles, et répondant présents aux nouvelles activités et animations proposées tout au long de l'année.

Un **grand merci** également à nos **professeurs/coachs**, pour leur enthousiasme, investissement et leurs nouvelles idées offrant un choix d'activités très variées pour que chaque adhérent puisse trouver son bonheur : Caroline, Céline, Frédéric, Grégoire, Séverine, Véronique, et bienvenue à notre nouveau professeur de fitness depuis septembre, Stéphane, proposant des cours multisports pour les enfants de maternelle et du fitness pour les adultes. Une pensée particulière et un immense merci à Céliane pour avoir proposé des cours de fitness les mercredis soir avec bon nombre d'adhérents fidèles à ses cours.



Forum

Notre programme permet de proposer des cours chaque soir de la semaine :

- **Lundi** : danse (hebdomadaire pour le modern jazz et mensuel pour le flamenco), et marche nordique (hebdomadaire ou bi-mensuel selon la saison)



- **Mardi** : fitness – renforcement musculaire/ cardio, multisport enfants (hebdomadaire) et marche nordique (hebdomadaire ou bi-mensuel selon la saison)
- **Mercredi** : fitness, yoga dynamique et Pilates (hebdomadaire)



- **Jeudi** : fitness (les matins)
 - **Vendredi** : pétanque loisirs
- Des **stages** sont également proposés tout au long de l'année avec des inscriptions aux cours sans engagement annuel :
- **Stage de Fistick** proposé mensuellement par Céline ; le fitness qui allie sport et musique, se faire plaisir tout en activant l'ensemble des muscles
 - **Boxe française** avec Caroline, accessible à tous niveaux pour ados et adultes
 - **Stage de premiers secours**, encadré par Caroline, monitrice en PSC1 ; stage permettant l'obtention d'un diplôme de premiers secours, prévention et secours civiques N1
 - **Stage de Krav-maga / self-défense** proposé par Sylvain GRIVEL

La saison s'est clôturée par son incontournable **gala de danse "Girl power"** le 28 juin 2024. Toujours beaucoup d'émotions, avec un début de spectacle original, accompagné d'une vidéo montée par Mahé GRIVEL et présentant chacune des danseuses. Ce fut 1h30 d'enchaînement de 21 chorégraphies, présentant le travail artistique et les apprentissages d'une année de modern jazz pour 4 groupes de niveau et de

flamenco, ainsi que le fitness. Ce fut l'occasion de remercier Céline SIMPLOT pour son poste de présidente de l'association occupé d'une main de maître pendant 7 années, Céline SIMPLOT qui détient les secrets des recettes de nos packs apéro, tapenade et confits de tomates, concoctés à chaque entrée de la saison estivale par les adhérents et le bureau de Chev'in Sport.



Donner, recevoir, partager.
3 mots qui raisonnent tant au sein de Chev'in Sport. Alors continuons à marcher jusqu'à la salle, bien moins compliqué que marcher sur la lune !

Vive le sport !

Chorale "À Tout Chœur"



Quel bonheur de se retrouver à la rentrée de septembre ! Nous avons eu tellement de plaisir de voir autant de Chevinois assister à notre dernier concert en juin, que nous démarrons cette nouvelle année plus motivés que jamais. Quatre nouvelles recrues nous ont rejoints, venant de Chevinay (hallelujah !) de Courzieu et de Bessenay, soprano, basse, ténor et ténorette...

Bien sûr, nous avons toujours de **nouveaux projets** et ferons tout pour vous enchanter lors de notre **prochain concert** à Chevinay. Lors de notre **vente de fleurs** en mai, nous avons apprécié la présence des "P'tits Loups" et espérons les retrouver dans les mêmes conditions l'année prochaine.



Mini concert vente de fleurs mai 2024



Les hommes ? Ils travaillent même pendant la récré...



Reprise de nos répétitions septembre 2024



Concert à Chevinay juin 24 avec la chorale de St-Germain-Nuelles

En attendant, nous invitons TOUS LES CHEVINOIS désireux de venir décompresser après leur semaine de dur labeur... à se faire connaître et leur donnons rendez-vous le vendredi de 20h à 22h, pour savourer avec notre joyeuse bande ces deux heures de détente...

Prochaines échéances :

- **Concert du Téléthon : samedi 14 décembre 2024 à 17h, salle des fêtes de Nuelles**
- **Vente de fleurs à Chevinay : samedi 3 mai 2025**
- **Concert à Chevinay : samedi 28 juin 2025**



MJC
St-Pierre-la-Palud

Depuis plus de dix ans, la Mairie de Chevinay soutient la MJC de St-Pierre-la-Palud par son implication active et sa générosité, que ce soit en participant aux Assemblées Générales de la MJC de St-Pierre-la-Palud ou en mettant gracieusement à disposition la salle des fêtes pour nos activités sportives et culturelles. Ce lien solide, tissé au fil des années, est devenu essentiel pour permettre aux jeunes de nos deux communes de grandir ensemble et de s'épanouir dans un cadre adapté à leurs besoins. Cette année, un soutien supplémentaire de la Mairie de Chevinay, nous a permis de renforcer nos actions, grâce à une subvention au profit de l'accueil de ses enfants au centre de loisirs de St-Pierre-la-Palud. Cette aide nous a été précieuse pour continuer d'accueillir les Chevinois dans notre centre de loisirs et ainsi leur permettre de bénéficier des infrastructures de la MJC. Ce partenariat se traduit concrètement par des avantages alloués aux familles chevinoises ; à savoir, un accès prioritaire aux réservations et des tarifs "résidents" qui facilitent leur intégration et leur participation.

ZOOM EN QUELQUES CHIFFRES

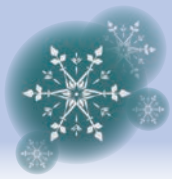


- 41 enfants chevinois ont été accueillis les mercredis et durant les vacances scolaires au cours de l'année 2023-2024, y compris aux camps d'hiver et d'été, qui ont permis à chacun de vivre des moments d'aventures et de découvertes enrichissantes !
- Près de 50% des utilisateurs de la navette de la Bat'Zone sur 2024 viennent de Chevinay !
- Pour cette nouvelle année 2024-2025, ce ne sont pas moins de 34 enfants chevinois déjà inscrits à nos activités régulières en centre de loisirs (mercredis et vacances d'automne), et 18 Chevinois participent aux ateliers culturels et sportifs proposés par la MJC ! Nous avons également une liste d'attente en constante évolution alors n'hésitez pas à solliciter la MJC régulièrement afin de connaître la situation actualisée des réservations au centre de loisirs.

Infos "Soirées Collégiens"

Parmi les différentes initiatives de la MJC de St-Pierre-la-Palud, les "Soirées Collégiens" rencontrent un succès croissant auprès des jeunes ! Ces soirées, destinées aux ados de 11 à 14 ans, permettent aux jeunes de se rencontrer et de se retrouver dans une ambiance conviviale, tout en découvrant de nouvelles activités, dans un cadre sécurisé et chaleureux. Encadrées par un ou plusieurs animateurs, elles ont lieu un vendredi par mois, en soirée. Chaque soirée inclut un thème différent, un petit repas simple et convivial qui favorise l'échange et le partage entre les jeunes et rend l'expérience unique ! Nous remercions chaleureusement la Mairie de Chevinay pour cette subvention qui contribue à faire de la MJC de St-Pierre un lieu d'accueil, de partage et d'apprentissage inter-communes accessible à tous. Grâce à ce soutien, nous poursuivons ensemble notre mission d'accompagner chaque citoyen dans son développement et son épanouissement, en lui offrant un environnement sécurisé, stimulant et enrichissant.





Les Restos du Cœur

La 40^e campagne d'hiver des Restos du Cœur débutera le **lundi 18 novembre 2024**.

Le centre de L'Arbresle sera fermé la semaine du 10 au 17 novembre pour procéder aux nouvelles inscriptions pour la campagne d'hiver. Ces **inscriptions** se feront **les mercredi 13 et jeudi 14 novembre sur rendez-vous**. Vous pouvez nous appeler dès le début du mois de novembre pour fixer un horaire.

Pour les horaires d'ouverture, pas de changement, nous gardons les mêmes jours et heures de distribution que la campagne d'été, à savoir les mercredis matin de 9h à midi et les jeudis de 9h à midi, de 14h à 17h et le soir de 18h30 à 19h30.



Nos **activités d'aide à la personne**, et elles sont nombreuses, ne sont pas liées à un barème et sont inconditionnelles. **Coiffure, vestiaire, atelier de français, atelier numérique, soutien à la recherche d'emploi** font partie des nombreuses aides que nous pouvons apporter. Autour d'une collation, nos bénévoles sont là pour discuter, conseiller, orienter nos personnes accueillies et leur apporter du soutien si nécessaire. Aux heures d'ouverture du centre, nous accueillons et inscrivons tout au long de l'année les personnes en difficulté. Ensemble, nous examinons leur dossier et essayons de leur apporter de l'aide et les dirigeons si nécessaire vers les personnes ou services compétents en la matière (France Services, assistante sociale, CCAS, mairie...).

Pour toute information, contactez les Restos du Cœur au **04 78 35 20 36**

15 rue de Lyon 69210 L'Arbresle
ad69-larbresle@restosducoeur.org



Grain de Sel

Grain de sel est un lieu d'accueil enfants parents dédié aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ou personne de la famille proche, pour se rencontrer et créer du lien, jouer, se détendre, rompre l'isolement.

L'ARBRESLE :

Mercredi et jeudi 15h-18h / Samedi 9h-12h
6, impasse Charassin

BESSEY :

Mardi : 8h30 à 11h30

17, rue du Nord (sous l'école maternelle)
sans inscription, 1€ par famille par accueil

L'enfant expérimente sa relation aux autres et découvre le monde en sécurité, en confiance, en présence de ses parents. Les **parents** peuvent échanger ou prendre un temps de pause. Les **accueillants**, garants des règles du lieu, sont juste présents, soutenant la manière dont chaque enfant prend progressivement sa place parmi les autres et dans le monde...

Agréé CAF et bénéficiaire du Bonus Territoire de la CAF
Soutenu par les communes de L'Arbresle et Bessenay, la CCPA, le Département et la MSA

Tél. 04 72 42 26 86



Le Cinéma Le Strapontin, un joyau culturel au cœur du Pays de L'Arbresle

Depuis de nombreuses années, le cinéma Le Strapontin, géré par l'association CCA Le Strapontin, constitue un **véritable pôle culturel pour Chevigny**, car très proche de notre village. Seul cinéma de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, il est animé par une équipe de bénévoles dévoués, tous issus du territoire. Leur engagement sans faille permet de proposer une programmation riche et diversifiée, fidèle à leur promesse : offrir toujours plus et toujours mieux à leurs spectateurs.

Des rendez-vous réguliers et variés pour tous les publics

Le Strapontin est bien plus qu'un simple cinéma, c'est un lieu de rencontres et d'échanges. En plus des traditionnelles **séances en soirée les mardis, vendredis et samedis**, des **événements spéciaux** viennent ponctuer le calendrier :

- Des **séances réservées aux établissements scolaires**, permettant aux plus jeunes de découvrir le 7^e art dans un cadre éducatif.
 - Des **séances dédiées aux seniors** en après-midi, offrant un moment convivial et culturel à nos aînés.
 - Des **séances jeunesse**, organisées durant les vacances scolaires ou certains samedis, pour ravir les familles.
 - Les **ciné-rencontres**, où la projection de films est suivie de discussions avec des intervenants, créant un véritable échange autour de l'œuvre visionnée.
 - Quelques **séances dominicales**, qui ajoutent un rendez-vous supplémentaire pour les amateurs de cinéma.
- Cette année, une **nouveauté** vient enrichir encore cette offre : **une séance mensuelle, le dimanche matin, dédiée à la projection de films du patrimoine en version originale**. Une occasion unique de redécouvrir de grands classiques du cinéma.

Événements phares et rendez-vous incontournables

Le Strapontin se distingue également par l'organisation de moments exceptionnels, comme le **ciné-concert**, cette année autour du film mythique "Le Mécano de la Générale", où l'alliance de la musique en direct et de l'image a fait vibrer le public.

Autre temps fort : le Festival du Film Auralpin, qui a accueilli cette année le **réalisateur Fabrice MARUCA** comme président du jury. Ce festival, véritable fenêtre sur le cinéma régional, a une nouvelle fois marqué les esprits en présentant, en avant-première nationale, le film à succès "Un p'tit truc en plus" en présence de l'**acteur et réalisateur Clovis CORNILLAC**.

Des tarifs accessibles à tous

Le cinéma Le Strapontin tient à rendre le cinéma accessible au plus grand nombre. Pour cela, il propose des **tarifs très avantageux** et de multiples solutions de paiement, telles que les **tickets GRAC**, le **Pass Culture** ou encore le **Pass Région**, facilitant ainsi l'accès à la culture pour tous les publics.

Venez (re)découvrir le cinéma autrement au Strapontin, et laissez-vous séduire par l'atmosphère chaleureuse de cette salle unique, tenue par des passionnés qui œuvrent au quotidien pour la vitalité culturelle de notre territoire.



Cinéma Le Strapontin : des films, des rencontres, et toujours plus de moments à partager ensemble !

Site internet : **NOUVEAU**
<http://www.le-strapontin.com>
Adresse mail : lestrapontin@yahoo.fr



Infos CCPA



INSTITUTIONNEL

Dénomination et organisation des bâtiments de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Un siège administratif

Situé au 571 route de Grands Champs à Sain Bel, ce site sera le point de référence pour les décisions politiques et administratives essentielles à la gestion du territoire.

Ce bâtiment reflète les ambitions de la CCPA : durabilité, modernité et convivialité. Il a été conçu pour offrir des conditions de travail optimales aux agents et un environnement propice à la collaboration.

Un lieu d'accueil pour tous : L'Arborescence

Au 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle, nous avons imaginé un lieu convivial et accessible pour accueillir le public.

Baptisé L'Arborescence, arbre de L'Arbresle symbolisant la croissance, les connexions et les multiples services, à l'image de notre Communauté de Communes.

L'Arborescence abritera :

- **L'accueil au public** (carte déchèteries, information aux habitants pour répondre à leurs demandes...) : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et du mardi au jeudi de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- **L'Espace France Services** ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi toute la journée.
- Et suivra en 2025, le **Canevas 2.0**, espace de coworking et le **Point Information Jeunesse**.

TERRE D'AVENIR, le magazine de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Distribué en version papier dans toutes les boîtes aux lettres du Pays de L'Arbresle, ce bi-annuel (mars et septembre) de 24 pages est tiré à 17 000 exemplaires.

Un concentré d'actualités et de bons plans sur le territoire ! Si vous n'avez pas reçu les premiers numéros, envoyez-nous un message à mag@paysdelarbresle.fr



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Présente sur les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn, Instagram et Panneaux Pocket, la Communauté de Communes vous informe et vous invite à partager la vie de son territoire.

Cette présence numérique permet de faire connaître le fonctionnement, les événements, les services et actualités du territoire. Suivez, commentez, partagez, likez !

Facebook : @paysdelarbresle Instagram : Paysdelarbresle LinkedIn : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Panneau Pocket : CC du Pays de L'Arbresle

CULTURE

Les Murmures du Temps, parcours artistique et culturel



La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, assistée d'une équipe pluridisciplinaire, a conçu Les Murmures du Temps, un **parcours artistique et culturel qui souhaite mettre en avant le patrimoine élargi du territoire** : géologique, industriel, naturel, agricole ou encore vernaculaire, tout en proposant de nouvelles lectures et récits via le prisme artistique. Les 9 œuvres d'art contemporain (11 à horizon 2025) cherchent à entraîner des prises de conscience sur notre responsabilité écologique et notre fragilité en tant qu'être humain. Composé de trois circuits situés sur les communes d'Éveux / L'Arbresle, St-Germain-Nuelles et Sain Bel / Savigny, le parcours est accessible en visite libre toute l'année et en visite guidée ponctuellement.

Retrouvez plus d'informations et tous les événements sur <https://lesmurmuresdutemps.fr>

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mon Pays de L'Arbresle, la plateforme qui relie les producteurs aux consommateurs du territoire

Cette **plateforme** est une initiative de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. Elle a pour objectif de vous faire découvrir l'ensemble des acteurs locaux présents sur les 17 communes membres et met en avant certaines structures qui sont engagées dans une démarche écologique et écoresponsable, qui pratiquent une agriculture biologique ou encore qui placent la réparation en premier avant l'achat neuf.

Retrouvez également un **blog**, qui mettra en lumière des acteurs engagés. Des articles spéciaux arriveront selon

certaines périodes de l'année, comme Noël par exemple. Restez connectés !

Enfin, un **agenda** est à votre disposition pour découvrir toute l'animation du Pays de L'Arbresle, proposée par les acteurs du territoire.

Découvrez, rencontrez, consommez... local grâce à : <https://www.monpaysdelarbresle.fr/>

Et si vous testiez le télétravail en dehors de la maison ? Venez tester le coworking au Canevas 2.0, espace de coworking du Pays de L'Arbresle

Situé au centre-ville de L'Arbresle, le Canevas 2.0 dispose :

- de **10 postes de travail** dans un espace partagé : pour retrouver un cadre de travail équipé (internet en THD, écran, imprimante...) hors de chez soi ;
- de **4 espaces privatisables** ponctuellement (2 salles de réunions, 2 bureaux) : pour les rendez-vous clients, les échanges confidentiels, les ateliers et formations ;
- d'un **espace d'accueil et de convivialité** (avec cuisine équipée) : pour les échanges informels et les temps dédiés à la communauté d'utilisateurs.

On retrouve les indispensables du coworking : une connexion à internet, des équipements professionnels, des boissons chaudes à volonté, mais surtout une ambiance chaleureuse (mais studieuse !).

Lieu de rencontres et de réseaux, le Canevas 2.0 accueille aujourd'hui principalement des personnes du territoire, d'horizons professionnels divers : entrepreneurs et leurs collaborateurs, télétravailleurs, personnes en transition

professionnelle (reconversion, projet de création d'entreprise...). Autant de rencontres qui font la richesse d'une communauté de travail.

Journée d'essai gratuite au coworking sur rendez-vous !

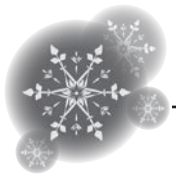
Un lieu ressources pour les professionnels du Pays de L'Arbresle

Le Canevas 2.0 c'est aussi un tremplin pour l'entrepreneuriat local. Au-delà des aspects évoqués ci-dessus, ce lieu concentre un panel d'offres de services à destination des porteurs de projet et entrepreneurs locaux :

- les rendez-vous de l'entrepreneuriat : accueil gratuit, sur RDV, pour faire le point sur votre activité et vous orienter vers les dispositifs locaux adaptés à vos besoins ;
- des permanences d'acteurs spécialisés pour vous aider à avancer : business plan, financement, test d'activité...
- des animations pour apporter des éclairages sur des thématiques professionnelles : numérique, ressources humaines, création d'entreprise...

Plus d'informations : lecanevas2.0@paysdelarbresle.fr
04 87 34 02 71





Passeport

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Il faut effectuer une pré-demande de passeport ou CNI en ligne sur le site www.ants.gouv.fr (service gratuit). Ce télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il convient ensuite de prendre rendez-vous en mairie, et de s'y rendre, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande", et avec vos pièces justificatives (voir service-public.fr).

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès d'une commune équipée d'une station d'enregistrement. (St-Pierre-la-Palud, L'Arbresle, Brussieu, St-Laurent-de-Chamousset, Vaugneray...). Retrait de la pièce sur le lieu de la demande.

Extrait d'acte de naissance

À la mairie du lieu de naissance
Indiquer sur la demande : le nom de naissance, les prénoms, la date de naissance et la filiation (noms de naissance, prénoms et dates de naissance des parents).

Extrait d'acte de mariage

À la mairie du lieu du mariage
Indiquer sur la demande : les noms, prénoms des époux et la date du mariage.

Extrait d'acte de décès

À la mairie du lieu du décès
Indiquer sur la demande : le nom, les prénoms et la date du décès et la date de naissance du défunt.

Pour toutes demandes d'extrait d'acte d'état civil : joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi à votre adresse.

Pour les demandes émises par mail les retours se feront par mail.

PACS

Les futurs partenaires doivent s'adresser au secrétariat de Mairie ou à un notaire.

Duplicata du livret de famille

À la mairie du domicile qui transmettra la demande à la mairie du lieu du mariage

Pour obtenir un duplicata, vous devez fournir les documents suivants :

- justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret,
- justificatif de domicile
- et les informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom, prénoms, date, lieu de naissance, etc).

Certificat d'hérédité

Chez le notaire

Justifier de votre identité et présenter le livret de famille du défunt.

Pour les actes établis à l'étranger

S'adresser au Ministère des Affaires Étrangères :

Service Central de l'État Civil
11, rue de la Maison Blanche
44941 NANTES CEDEX 09

Certificat de nationalité française

S'adresser :

Grefe du Tribunal d'Instance
69, rue Servient - 69003 LYON

Présenter le livret de famille des parents ou une copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur (de moins de 3 mois).

Extrait du casier judiciaire

S'adresser :

Casier Judiciaire National
107 rue du Landreau
44317 NANTES CEDEX 3

Joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi à votre adresse.

La demande peut se faire en ligne sur : service-public.fr

Inscription sur les listes électorales

À la mairie du domicile
Apporter une carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant été recensés sur la commune (recensement citoyen à 16 ans) sont inscrits d'office sur les listes électorales, les nouveaux arrivants doivent effectuer la démarche.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin,

- mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Vous pouvez également utiliser le téléservice (service-public.fr).

Recensement citoyen

À la mairie du domicile

Apporter une carte nationale d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Les garçons et les filles de nationalité française ont l'obligation de se faire recenser, dès leur 16^e anniversaire, à la mairie de leur domicile. Il leur sera délivré une attestation de recensement.

Demande de carte grise

Les demandes de carte grise, changement d'adresse et toutes les procédures liées au certificat d'immatriculation continuent d'être centralisées sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer cette démarche en ligne sur le site officiel, l'État a mis en place les guichets France Services qui vous accompagnent gratuitement dans vos différentes démarches administratives dont celles liées à la carte grise.

Afin de clarifier la procédure de changement de titulaire de la carte grise lors de l'achat ou de la cession d'un véhicule, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met également à disposition une vidéo explicative étape par étape.

Légalisation de signature

Apporter la signature en mairie devant l'officier d'état civil et présenter une carte nationale d'identité.

Permis de chasse

Pour que votre permis de chasser soit valable, vous devez le valider chaque année entre le 1^{er} juillet de l'année en cours jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Vous pouvez le faire pour l'année entière ou pour une période plus courte. Pour obtenir cette validation, vous devez être titulaire du permis de chasse et d'une assurance. Vous devez aussi être membre de la fédération du département où vous chassez, avoir payé une redevance cynégétique et un droit de timbre.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

42, route de St-Pierre
69210 CHEVINAY
Tél : 04 74 70 42 63
Fax : 04 74 70 37 02
Email : contact@mairie-chevinay.fr
www.mairie-chevinay.fr

La mairie est ouverte au public :
Matin Après-midi
Mardi 9h-12h30 13h30-16h30
Jeudi 9h-12h30 13h30-16h30
Vendredi 13h30-18h

Garderie périscolaire

Une garderie accueille les enfants de l'école, le matin de 7h30 à 8h20 à la bibliothèque et de 16h30 à 18h dans les locaux de l'école. Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire en mairie en indiquant les jours où les enfants doivent être gardés.

En attendant l'ouverture de l'école, les enfants peuvent participer à des activités d'éveil.

Restaurant scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Déchèteries Courzieu et Fleurieux-sur-L'Arbresle

Les dépôts faits à partir de voitures particulières sont gratuits pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. Vous devez présenter à chaque passage la carte remise à chaque foyer, laquelle justifie de votre appartenance à la CCPA. Accès payant pour l'ensemble des professionnels.

Collecte des déchets

Attention : ramassage possible dès 6h du matin !

Lundi : Bacs à couvercle jaune destinés aux journaux, revues, emballages, cartons et bouteilles plastiques.

Ramassage toutes les 2 semaines
Vendredi : Bacs à ordures ménagères.

Ramassage toutes les semaines (calendrier joint au présent bulletin)

Pour les bouteilles en verre, un container est en place sur le parking du cimetière.

Renseignement : 04 74 01 68 90
ou dechets@paysdelarbresle.fr

DIVERS

Si vous souhaitez être destinataire par voie électronique du **compte rendu élaboré à l'issue de chaque conseil municipal**, ou d'autres informations concernant la commune, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie ou à l'adresse mail de la mairie.



Un **défibrillateur** est à votre disposition 24h sur 24 dans le hall de la bibliothèque.

Services

- SUEZ Eau France – Brignais
Tél : 09 77 40 11 32
- ENEDIS
Sécurité et Dépannage électricité :
Tél : 09 72 67 50 69
- GRDF Sécurité et dépannage gaz :
Tél : 0800 47 33 33 (n° vert)

Administrations

- SERVICE DES IMPÔTS
Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Tarare :
22, rue Etienne Dolet 69170 TARARE
Tél : 04 74 05 49 70
- PRÉFECTURE DU RHÔNE
Hôtel du Département
106, rue Pierre Corneille
69003 LYON
Tél : 04 72 61 60 60
- SOUS-PRÉFECTURE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
36, rue de la République
69004 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél : 04 72 61 61 61
- GENDARMERIE DE L'ARBRESLE
490, avenue André Lassagne
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 22 22
- ORDRE DES AVOCATS
42, rue de Bonnel 69003 LYON
Tél : 04 72 60 60 00

Santé

- PHARMACIE DE GARDE
Appelez le 0825 74 20 30 (0,15 € la minute) ou consultez le site internet : <http://www.servigardes.fr>
- HÔPITAUX ET CLINIQUES
Hôpital
206, chemin de Ravatel
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 68 68
Hospices Civils de Lyon
Numéro unique : 0825 0825 69
Clinique de la Sauvegarde
Avenue Ben Gourion 69009 LYON
Tél : 04 72 17 26 26
Clinique du Val d'Ouest
39, chemin de la Vernique
69130 ÉCULLY
Tél : 04 72 19 32 00
- CPAM
69907 LYON
Tél : 36 46

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2025



Janvier

Dimanche 12
Vœux du Maire - Salle des fêtes à 11h

Février

Dimanche 2
COMITÉ DES FÊTES : Loto - Salle des fêtes à partir de 13h

Mars

Dimanche 2
CHASSE : Boudin - Sabodet - Salle des fêtes
Samedi 15
LES P'TITS LOUPS - Carnaval - Salle des fêtes

Avril

Dimanche 20
COMITÉ DES FÊTES - Chasse aux œufs

Mai

Samedi 3
À TOUT CHŒUR - Vente de fleurs
Jeudi 8
ANCIENS COMBATTANTS - Cérémonie au Monument aux Morts
Samedi 24
CHEVIN'FEST

Juin

Samedi 7
CLASSES EN 5 - Fête des classes
Vendredi 20
Fête de l'école
Vendredi 27
CHEV'IN SPORT - Gala de danse - Salle des fêtes
Samedi 28
À TOUT CHŒUR - Concert

Octobre

Dimanche 5
LES P'TITS LOUPS - Vide-greniers
Dimanche 5
Salon des écrivains - Salle des fêtes

Novembre

Mardi 11
ANCIENS COMBATTANTS - Cérémonie au Monument aux Morts
Mardi 11
CHASSE - Repas des chasseurs

Décembre

Samedi 6
CCAS - Repas

Ces dates sont à titre indicatif, l'agenda peut être amené à évoluer au cours de l'année.

BIBLIOTHÈQUE DE CHEVINAY

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour tous.

- Madame
- Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

E-mail :

Numéro de téléphone :



FICHE
D'INSCRIPTION
2024/2025



CONTACTS ASSOCIATIONS

	Président(e)	Contact
Bibliothèque "La Bulle" Les Amis des livres, du patrimoine et des arts	Emmanuelle SECCIA	06 15 93 84 77 bibliochevinay@yahoo.fr
La Gaule Chevinoise	Christian CUISINIER	04 74 70 81 04 christiancuisinier@wanadoo.fr
À Tout Chœur Chevinois	Martine CHATELARD	04 74 70 49 85 martine.chatelard@cegetel.net
Les P'tits Loups de Chevinay	Pauline ROUSSELET	ptitsloupschevinay@gmail.com
Chev'in Sport	Estelle CHATARD Caroline BESSON, Céline PASTORE	chevinsport69@gmail.com
Comité des Fêtes	Nathalie ANTICH	06 63 44 13 04 comitedesfeteschevinay@gmail.com nathalieantich@aol.com
Club des Sapins Verts	Marie-Jo PONCET, Colette THOINET	04 74 70 46 90
Société de Chasse de Chevinay	Cédric NESME	06 08 56 61 60
Le Cercle Amical	Roger PONCET	04 74 70 46 90 roger.poncet0066@orange.fr
Anciens Combattants	Yves DUILLON	04 74 70 46 59 yves.duillon@orange.fr
ADMR	Jessica TUPET	04 74 72 50 81 admr.labrenne@fede69.admr.org
Pension Kouyen Diasso	Françoise PESTRE	pestre.f@wanadoo.fr

Certaines associations auront leur assemblée générale en début d'année. Des changements de présidence seront possibles. Les nouveaux contacts seront disponibles sur le site de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE CHEVINAY

A découper suivant les pointillés

• J'autorise mes enfants : Nom, prénom, date de naissance, classe

1..... 3.....

2..... 4.....

à s'inscrire et à fréquenter la bibliothèque et sous ma responsabilité quant au choix des documents, à la restitution des emprunts et à leur remplacement si rendus détériorés, conformément aux statuts consultables à la Bulle.

• J'autorise la bibliothèque de Chevinay à m'envoyer des e-mails informatifs (animations, réservations, rappel des prêts) et à me transmettre les activités des autres associations de la commune* Oui Non

• J'autorise la bibliothèque de Chevinay à utiliser les photos de mes enfants pour les publications municipales (Bulletin municipal, Traits d'union) Oui Non

Date et signature :

*Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit individuel d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en envoyant un e-mail à : bibliochevinay@yahoo.fr



Classes en 4 - Chevney - 08 Juin 2024

Photo E. Baccan
Cassin - 0478343030